

Bulletin de la Société des
études littéraires,
scientifiques et artistiques du
Lot

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
Auteur du texte. Bulletin de la Société des études littéraires,
scientifiques et artistiques du Lot. 1958-01-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

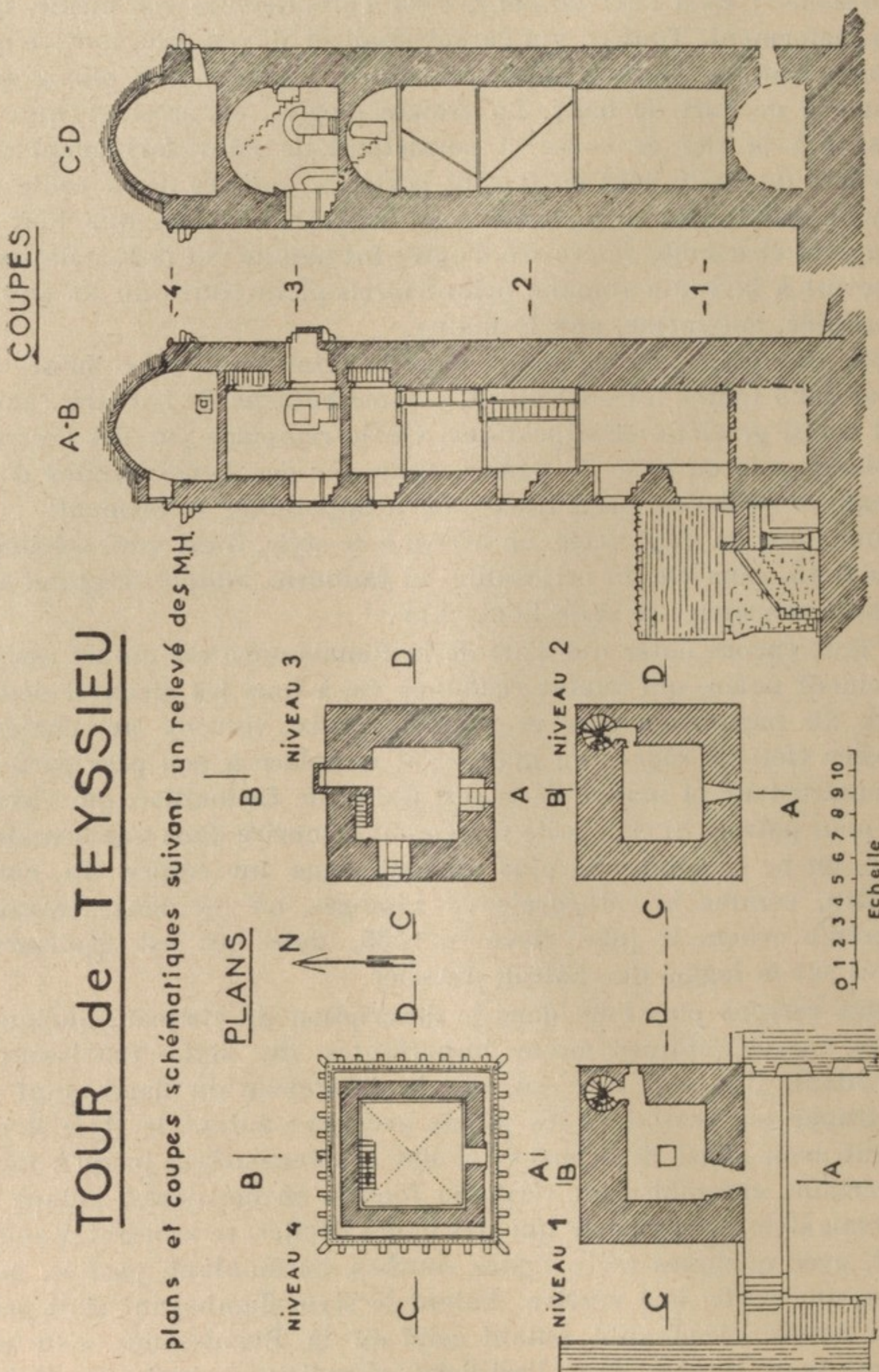
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

TOUR de TEYSSIEU

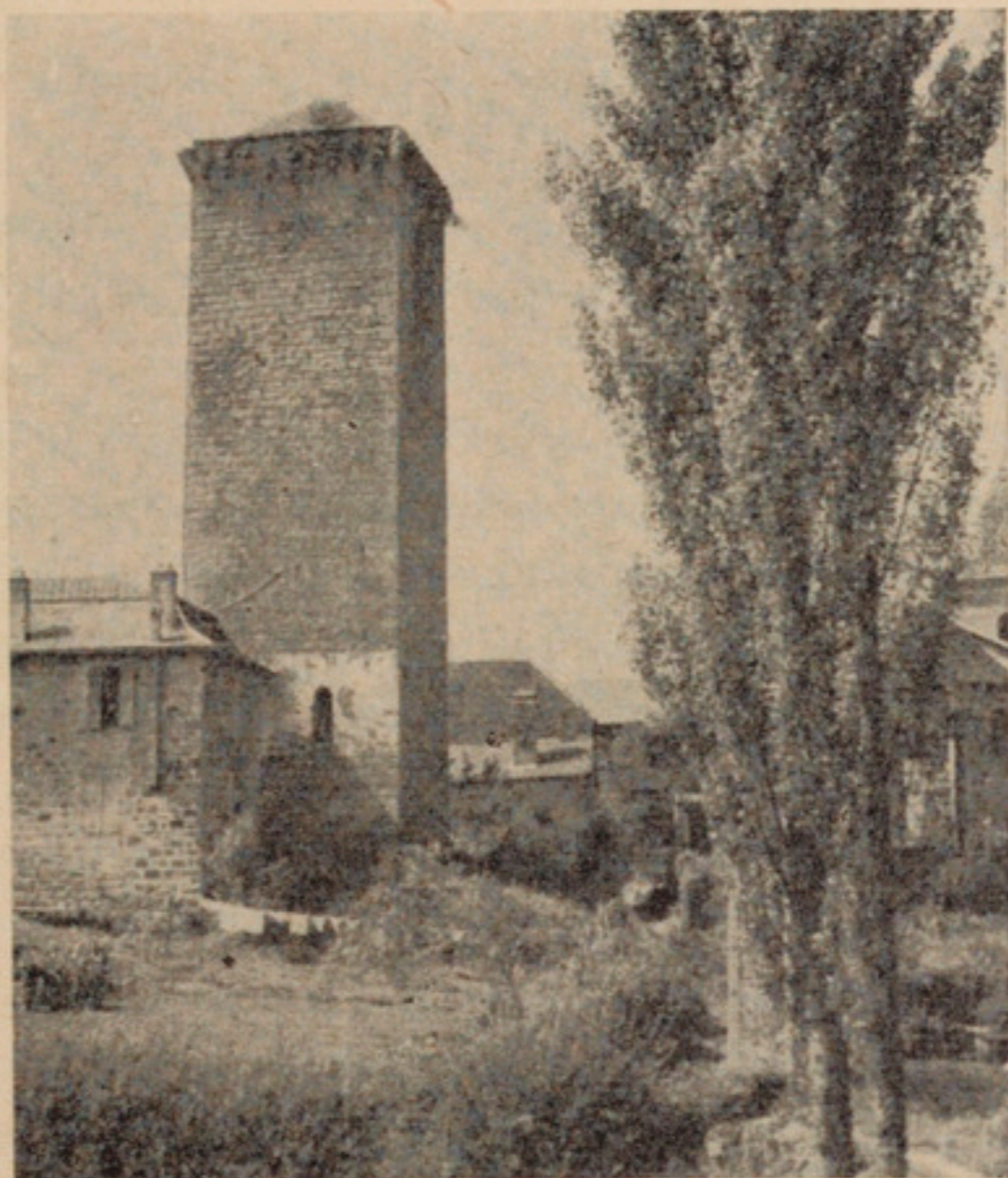
plans et coupes schématiques suivant un relevé des M.H.



La tour de Teyssieu

(Canton de Bretenoux)

Archéologie et histoire



A la lisière Est de Teyssieu, s'élève une tour carrée d'environ 40 m. de hauteur et 8 m. de côté ; ses murs ont 2 m. 20 d'épaisseur à 5 m. du sol. Elle avait autrefois des créneaux sur mâchicoulis ; il reste les corbeaux ; ils sont à trois ressauts. Les « ruines de la tour » ont été classées monument historique le 8 juillet 1925 (1).

On accède actuellement dans la tour par une porte donnant sur le perron qui conduit au premier étage de l'école voisine. Mais ce n'est qu'une brèche ouverte sans soin dans les temps modernes. La porte primitive, qui existe encore, est au même niveau, sur la face Est de la tour ; de ce côté, elle est à environ 5 m. 50 du sol.

Des voûtes divisent l'intérieur de la tour en quatre parties que nous désignerons de bas en haut : I, II, III, et IV.

On ne peut pénétrer dans la partie inférieure de la tour, I, que par une trappe percée au centre de la voûte. Nous n'y sommes pas descendus. Elle semble avoir une hauteur de 3 m. Elle est éclairée par une fenêtre en forme de fente étroite, percée dans le mur Est. D'après un plan de 1876 dont nous parlerons plus loin, elle serait couverte par une voûte en berceau plein cintre d'axe Nord-Sud. La partie I devait servir de magasin.

La partie II occupe près de la moitié de la hauteur de la tour. Elle est couverte par une voûte en berceau plein cintre d'axe Nord-Sud, retombant sur une imposte chanfreinée. Trois planchers, supportés par des ressauts du mur, devaient diviser la partie II en trois étages. Elle est pauvrement éclairée vers le Midi par trois fenêtres très ébrasées, dont l'ouverture est en forme de fente. La fenêtre

(1) Le classement ne paraît pas avoir paru au *Journal Officiel*.

inférieure, plus grande que les deux autres, et dont l'encadrement extérieur est en pierres de taille, a ses bords abattus par un chanfrein.

En bas de la partie II, dans l'angle Nord-Est de la tour, se trouve la porte primitive, dont nous avons déjà parlé. Elle est en arc brisé.

Dans l'embrasure de cette porte est l'accès d'un escalier à vis, pratiqué dans l'épaisseur du mur d'angle de la tour. Il est constitué par des dalles dont l'extrémité forme le noyau de la vis. Il permet de monter à la hauteur où dut être jadis le premier plancher. Au-dessus, comme de nos jours, il ne devait y avoir que des échelles, ou peut-être des escaliers en bois sommaires, du genre des échelles de meunier.

Au débouché de l'escalier à vis, il y a, sur le mur Nord, des restes d'enduit ; on y distingue une décoration en rouge brun, formée de lignes horizontales, comme celles d'un faux appareil, entre lesquelles sont des rameaux et des fleurs stylisés.

Sous la voûte, au milieu du mur Nord, est une porte donnant accès à un escalier à volée droite, pratiqué dans l'épaisseur du mur. Il conduit à la partie III (2).

La pièce qui occupe la partie III est couverte par une voûte en berceau plein cintre d'axe Nord-Sud, dont la base est soulignée par une imposte à profil en quart de rond. La pièce est éclairée au Midi et à l'Ouest par des fenêtres carrées. Au Nord, dans une bretèche, se trouvent des latrines.

Un escalier à volée droite, pratiqué dans l'épaisseur du mur Nord, permet d'accéder à la partie supérieure IV de la tour. La porte inférieure de cet escalier est à environ 1 m. 80 du sol de la pièce III pour permettre de passer au-dessus de l'entrée des latrines.

La pièce du haut de la tour est couverte d'une voûte en blocage de moellons qui paraît assez récente ; elle est grossièrement en forme d'arc de cloître. La pièce est éclairée par deux fenêtres ouvertes presque au ras du sol à l'Est et à l'Ouest et par une lucarne percée dans la voûte.

Remarquons que la tour n'a aucune cheminée (3). En dehors des

(2) A hauteur du bas de la voûte, on remarque dans le mur du midi un renforcement rectangulaire ; la présence d'une feuillure sur tout le pourtour de ses bords montre qu'il s'agit d'un placard.

(3) Alors qu'il y a des latrines auxquelles aurait pu suppléer n'importe quel récipient. Il en est de même dans les tours de Luzech et de Cardaillac, que nous datons de la même époque que celle de Teyssieu (voir plus loin). Ceci, joint au fait que dans le pays les presbytères étaient nommés caminades, maisons munies de cheminées, semble montrer qu'au XIII^e siècle les cheminées étaient considérées comme un luxe, même pour la cuisson des aliments. Car enfin, les tours du genre de celles de Teyssieu devaient avoir été conçues pour subir un siège de plusieurs jours.

mâchicoulis qui ont certainement été ajoutés après coup, il est possible que le haut de la tour ait fait l'objet de remaniements et de reconstructions.

La tour de Teyssieu présente des archaïsmes : étage inférieur où on n'accède que par une trappe ; entrée à la hauteur d'un premier étage ; absence d'archères ; voûtes en plein cintre, si elles sont d'origine. La tour de Teyssieu est ainsi du type des tours ou donjons « romans » du Quercy, et plus généralement du Midi de la France. Mais le mode de construction de l'escalier à vis, les portes en arc brisé, et, dit-on, le chanfrein de l'ouverture d'une des fenêtres, ramènent après 1200.

De fait, on possède pour la tour un *terminus a quo* : en 1232, un vicomte de Turenne donna à « ses... chevaliers » Bertrand et Pierre Bonafos, frères, l'« Afar » de Teyssieu ; ils devaient y construire une tour (4) ; c'est au moins la partie inférieure de la tour actuelle ; on peut donc la dater du second tiers du XIII^e siècle. La connaissance de la date de sa construction fait l'intérêt de l'étude de la tour de Teyssieu. On voit qu'en Quercy on a construit des « tours romanes » après 1200. Ce doit être le cas pour Cardaillac, comme nous l'avions supposé, et pour la tour de Luzech, avec son ancienne porte d'entrée à bords moulurés par un cavet.

Les Bonafos étaient encore seigneurs de Teyssieu au début du XV^e siècle (5). Mais peu après, Françoise de Bonafos épousa un Gontaud-Cabrerets, et sa fille, Françoise se maria en 1540 à Antoine de Noailles, lui apportant Teyssieu (6). A la fin du XVIII^e siècle, les Molins étaient seigneurs de Teyssieu, et en 1819, Jean-Baptiste Molins possédait encore le château de Teyssieu (7).

Car les Bonafos ne se contentèrent pas toujours de la tour. Ils construisirent autour d'elle un château. Un plan de 1876 (8) montre ce qu'il en restait à l'époque. Le perron qui se trouve devant la tour existait déjà ; au Midi, il y avait une cour ; vers l'Ouest, le château était limité par le mur d'une maison voisine ; mais ce mur avait appartenu au moins en partie au château, car on y voit encore une

(4) Arch. Nat., Q1*, 1461, f^o 81 (copie du XV^e siècle).

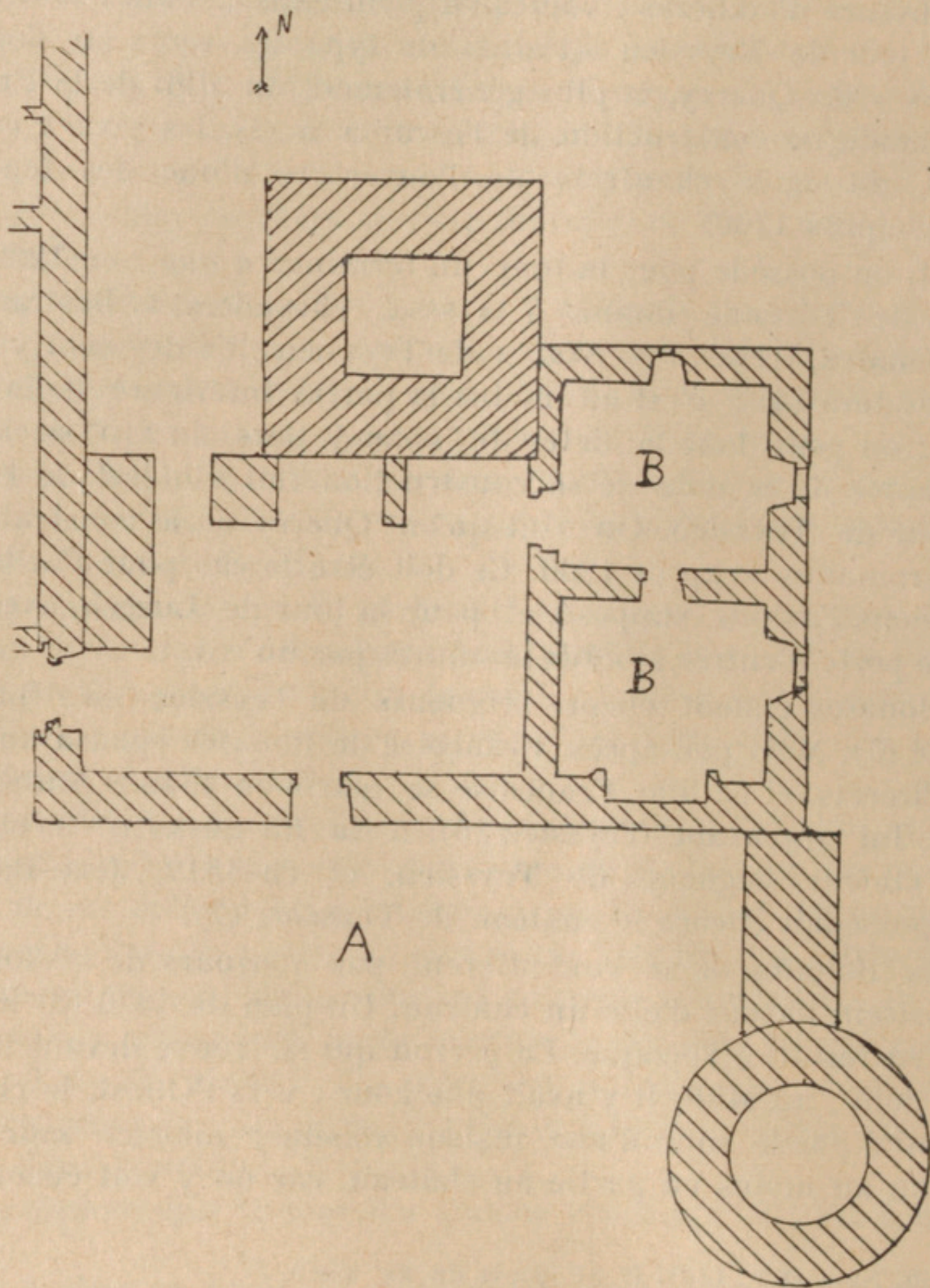
(5) Léon de Bonafos dénombra Teyssieu en 1504 (Bibl. de Cahors, Fonds Greil, n^o 138, f^o 129). Il déclara posséder 30 journaux de prés nobles, et avoir chaque année un revenu de 100 setiers de seigle, 15 de froment, 35 d'avoine, 80 poules et 10 livres de cire. Une partie de ces revenus venait de ses moulins, mais la plus grande devait être constituée par des cens.

(6) Fichier des Archives Départementales du Lot.

(7) Etats de sections de Teyssieu.

(8) A l'école communale de Teyssieu. Nous remercions le Directeur, M. Larribe, d'avoir bien voulu nous le communiquer, et de nous avoir si bien accueilli. Nous donnons la reproduction partielle de ce plan.

meurtrière disposée pour tirer vers l'Ouest. A l'Est, était un bâtiment B à un étage (9) ; il était prolongé vers le Sud par un mur de 2 m. 70 d'épaisseur, au bout duquel se trouvait une tour ronde sur laquelle on avait construit une pièce rectangulaire servant de mairie (10). La cour était fermée au Sud par un mur ne montant pas à



plus de 5 m. de hauteur, avec l'embrasure d'une porte. Il est probable que c'était le mur de façade Nord d'un bâtiment détruit, situé en A sur le plan ci-joint, qui allait jusqu'à la tour ronde.

(9) La face Est de la tour porte la trace d'un toit à deux versants, dont le faite était perpendiculaire à celui du toit du bâtiment B.

(10) Il en est encore de même de nos jours.

D'après la tradition, il y aurait eu autrefois une autre tour ronde correspondant à l'angle Sud-Ouest de ce bâtiment. Enfin, la porte d'entrée du château se trouvait entre le mur Sud et le mur de la maison voisine dont nous avons parlé ; le montant Nord de la porte a été conservé ; on y voit la trace de la rainure de la herse et d'une porte. Mais il est étonnant que le mur où était la porte n'ait eu que 1 m. 40 d'épaisseur, alors que celui qui joint la tour ronde en a 2 m. 70.

Le plan de 1876 a été établi en vue de l'achat du château pour y construire l'école communale à la place du bâtiment B. L'achat a été effectué vers 1800. Il était prévu que l'angle Nord-Ouest du bâtiment B serait conservé. De fait, il y a encore au rez-de-chaussée de l'école, sous le perron, une porte en arc brisé. On devait aussi garder la porte d'entrée de la cour du château, et sans doute le mur qui fermait la cour au Midi. Ce mur et la porte ont été démolis pour faire la place qui est maintenant au Sud de la tour.

La municipalité avait décidé de conserver celle-ci. Il était jugé nécessaire de « recouvrir la tour au plus tôt pour prolonger sa durée » (11). Et l'estimation pour l'achat du château indique que la tour était crénelée et qu'il faudrait en « abattre un peu » (12). Elle n'a pas été couverte, mais c'est certainement alors que créneaux et mâchicoulis furent détruits.

La tour n'est pas le seul monument intéressant de Teyssieu. L'église possède un chœur roman qui mériterait une étude. Et elle conserve une « Piéta du xvi^e siècle », et un « fer à hosties du xiv^e », qui sont classés (13).

L. D'ALAUZIER.

(11) La face sud présente une grande lézarde.

(12) Tout ceci d'après Arch. Dép. du Lot, série O, dossier Teyssieu.

(13) Arrêté du 20 mai 1910.
